

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Au terme des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le compte administratif présente, après clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par l'ordonnateur. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.

La présente note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la collectivité, conformément à l'article L2121-12 du même code.

TABLE DES MATIERES

NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024	1
<i>Éléments du contexte</i>	2
RESULTATS GLOBAUX DU COMPTE ADMINISTRATIF	3
Budget CIAS.....	3
BUDGET CIAS	4
SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	4
SECTION D'INVESTISSEMENT	
COMPTE DE RESULTAT	
FONDS DE ROULEMENT	
RATIOS	

ÉLÉMENTS DU CONTEXTE

Créée le 19 décembre 2000, la Communauté de communes Yonne-Nord regroupe 23 communes avec une densité de 67.7 habitants au km²

La CCYN exerce des compétences dont les charges et les ressources nécessaires à leur mise en application sont retracées comptablement sur un budget principal et des budgets annexes, selon des nomenclatures comptables spécifiques.

Il est important de noter que la CCYN a souhaité anticiper le passage au référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023, pour tous les budgets en M14. En effet, généralisée au 1er janvier 2024, la M57 est devenue le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales à la date de rédaction de la présente note.

En vertu du décret n° 87-130 du 26 février 1987 relatif à la comptabilité des Centre Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale, un budget autonome doit être tenu lorsque les recettes de fonctionnement annuelles excèdent 200 000,00 FF soit 30 489,80 €.

BUDGET CIAS

		CIAS
Comptabilité		
Dépenses	Fonctionnement	57 895,44 €
	dont rattachements	
Recettes	Fonctionnement	59 850,00 €
	dont rattachements	
	Résultat exercice	1 954,56 €
	Résultat antérieur	3 471,36 €
	Résultat de clôture	5 425,92 €
Dépenses	Investissement	- €
Recettes	Investissement	- €
	Solde invt	- €
	Solde antérieur	1 060,95 €
	Solde de clôture	1 060,95 €
Resultat global exercice		1 954,56 €
Resultat global clôture		6 486,87 €
Restes à réaliser		
Dépenses	Fonctionnement	
Recettes	Fonctionnement	
Dépenses	Investissement	
Recettes	Investissement	
Resultat global clôture avec RAR		6 486,87 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent à la fin de l'exercice 2024 est de 3 471,36 € en fonctionnement, dont 1 954,56 € au titre de l'année 2024, 3 471,36 € issu de l'excédent antérieur reporté de 2023.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre		CA 2023	CA 2024	Evolution
Dépenses de Fonctionnement.		58 218,85 €	57 895,44 €	-0,56%
002.	Résultat de fonctionnement reporté			
011.	Charges à caractère général	369,34 €	1 869,36 €	406,14%
012.	Charges de personnel et frais assimilés	57 849,51 €	56 026,08 €	-3,15%
014.	Atténuations de produits		- €	
022.	Dépenses imprévues			
023.	Virement à la section d'investissement			
65.	Autres charges de gestion courante			
66.	Charges financières			
67.	Charges exceptionnelles			
68.	Dotations aux provisions et dépréciations			
042.	Opérations d'ordre de transfert entre section			

Les dépenses de la section fonctionnement s'élèvent à 57 895,44 €, en baisse de 0,56 % par rapport à l'exercice 2023, et s'expliquent ainsi :


Les charges à caractère général (chapitre 011) pour 1 869,36 € en hausse de 406,14 %

Les charges de personnel (chapitre 012) s'élèvent 56 026,08 € en baisse de 3,15 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à 59 850,00 €, en baisse de 0,13 %

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
 Reçu en préfecture le 15/04/2025
 Publié le
 par rapport à 2023
 ID : 089-248900896-20250403-2025_02CIAS-BF



SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre		CA 2023	CA 2024	Evolution
Recettes de fonctionnement		59 925,00 €	59 850,00 €	-0,13%
013.	Atténuations de charges			
042.	Opérations d'ordre de transfert entre section			
70.	produits des services, du domaine et ventes divers			
73.	Impôts et taxes			
731.	Impositions directes			
74.	Dotations et participations	59 925,00 €	59 850,00 €	-0,13%
75.	Autres produits de gestion courante			
77.	Produits exceptionnels			

Le chapitre 74 Dotations et participations de 59 850,00 € comptabilise le versement de la subvention du budget principal de la Communauté de Communes Yonne et du Département pour l'accompagnement des bénéficiaires.

Les dotations et participations (chapitre 74) sont en baisse de 0,13 % à 59 850,00 € contre 59 925,00 € en 2023.

Le taux de réalisation du budget est important en dépenses avec 91,43 % des dépenses inscrites et des recettes en baisse avec 1,29 %.

DEPENSES :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre		Budget total	Ordonnancé	Reste engagé	Taux de réalisation corrigé
Dépenses de Fonctionnement.		63 325,00	57 895,44	-	91,43%
002.	Résultat de fonctionnement reporté	-			
011.	Charges à caractère général	4 346,00	1 869,36		43,01%
012.	Charges de personnel et frais assimilés	58 979,00	56 026,08		94,99%
014.	Atténuations de produits	-	-		
022.	Dépenses imprévues	-			
023.	Virement à la section d'investissement	-			
65.	Autres charges de gestion courante	-			
66.	Charges financières	-			
67.	Charges exceptionnelles	-			
68.	Dotations aux provisions et dépréciations	-			
042.	Opérations d'ordre de transfert entre section	-			

RECETTES :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre		Budget total	Ordonnancé	Reste engagé	Taux de réalisation corrigé
Recettes de fonctionnement		63 325,00	59 850,00	-	-1,29%
013.	Atténuations de charges	3 471,36			0,00%
042.	Opérations d'ordre de transfert entre section	-			
70.	produits des services, du domaine et ventes divers	-			
73.	Impôts et taxes	-			
731.	Impositions directes	-			
74.	Dotations et participations	59 850,00	59 850,00		100,00%
75.	Autres produits de gestion courante	3,64			
77.	Produits exceptionnels	-			